

Camping Les Chênes Clairs
Bourzole
46110 Condat

Tel 05.65.32.16.32 – 06.89.68.52.15
courriel : leschenesclairs@laposte.net
site : <http://www.leschenesclairs.fr>

RCS Cahors : 377 596 929 00010 Code APE : 552C
Ouvert du 15 avril au 15 octobre

CONTRAT DE LOCATION 2017

Nom : Prénom : Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Portable : E-mail :

Type d'hébergement:

DATE ARRIVEE :

DATE DEPART :

(Nom - Prénom)

(Date de naissance)

PRIX

La présente location est consentie moyennant un prix de..... € + frais de dossier 10€ et ne sera effective qu'après réception d'un acompte de 25%. Le solde devra être adressé 1 mois avant le début du séjour.

Paiement acceptés : carte bancaire, chèque, (*chèque vacances* envoi en recommandée conseillé)

La taxe de séjour sera réglé sur place (0,22€/nuitée/pers. +18ans)

Options : Assurance annulation facultative : **2,7%** du séjour soit € **OUI/NON**
Animal de compagnie : 1€/nuitée/ animal **OUI/NON**
Linge de lit en location (nous consulter)

CONDITIONS GENERALES (Edition 2016)

- 1) La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles-ci après que le preneur s'oblige à exécuter
- 2) Nous vous conseillons de garder une copie du présent contrat. A réception du celui-ci, il sera adressé une confirmation de réservation.
- 3) Les heures d'arrivée sont normalement prévues l'après-midi à partir de 14 heures et les heures de départ avant 10 heures le matin.
- 4) Le solde de la location devra être parvenu 1 mois avant le début de la location, le non-paiement du solde à cette date entraîne l'annulation du séjour. Le camping vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.
- 5) Tout retard éventuel de votre arrivée devra être signalé dans les 24 heures. Passé ce délai la réservation serait annulée. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardé ou départ anticipé, la totalité du séjour sera due.
- 6) Le prix des locations comprennent les charges, eau, électricité et gaz et ne comprennent pas la consommation électrique du chauffage. Les personnes supplémentaires "visiteurs" non prévu au contrat feront l'objet d'un supplément.
- 7) Le prix des locations ne comprend pas la taxe de séjour qui est de 0,22 € par nuitée/personne + 18ans.
- 8) Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter "en bon père de famille" et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation concernant l'inventaire après plus de 24 heures après l'entrée en jouissance des lieux ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location seront à la charge du preneur. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du preneur ou de sa famille.
- 9) Le preneur s'engage à fournir le linge de maison et à utiliser draps et taies d'oreillers.
- 10) Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couvertures et oreillers, un inventaire sera joint au présent contrat. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au preneur à son départ, le prix du nettoyage des locaux loués, la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couettes rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, murs, plafond, sol, vitres, literie, etc...
- 11) Les animaux sont acceptés, ils devront être vaccinés (carnet de vaccination à jour) gardés en laisse. L'accès à la piscine leur est interdit. Dans les locatifs, ils ne devront en aucun cas y rester seuls ou enfermés en l'absence de leurs maîtres.
- 12) Le preneur s'engage à s'assurer contre les risques locatifs (incendie, dégât des eaux), soit par une extension "villégiature" de la police d'assurance contractée au titre de l'habitation principale, soit par un contrat spécifique limité au séjour pour la location. Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts. Le bailleur s'engage à assurer le logement contre les risques locatifs pour le compte du locataire.
- 13) Le dépôt de garantie devra être payé par chèque ou espèces (300 Euro). Il sera restitué au départ du locataire sauf en cas de retenue.

M. (nom et prénom).....déclare :

- avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et déclare les accepter.
- qu'il a toute capacité pour agir, que son état civil est bien celui indiqué ci-dessus et que son adresse est bien exacte. (Faire précéder la signature du libellé "Lu et approuvé")

Fait à Le..... Signature :